

Melle, le 2 avril 2026

**Direction des affaires
juridiques**
Ola ALHUSSIN
ola.alhussin@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du conseil communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil
communautaire prévue le :

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

jeudi 9 avril 2026 à 18 h 30

La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne

Ordre du jour

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Affaires générales

1. Installation des membres du conseil communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou
2. Election du président de la communauté de communes Mellois en
Poitou (annexe)
3. Détermination du nombre de vice-présidents et des autres
membres du bureau
4. Election des vice-présidents et des autres membres du bureau
(annexe)
5. Charte de l'élu local (annexe)
6. Composition de la commission d'appel d'offres (CAO) et
détermination des modalités de dépôt des listes
7. Composition du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et
détermination des modalités de dépôt des listes

Attractivité économique et touristique

8. Composition et modalités de désignation des membres du comité
de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou

Ressources humaines et communication interne

9. Emploi de collaborateur de cabinet du président

Affaires générales

10. Validation des lieux de séance des conseils communautaires

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 7 avril 2026 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Fabrice MICHELET